

Extrait du registre des
délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°314/2018

**OBJET : Valorisation du
GS et Esprit des lieux
Patrimoine et
communication**

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 7

L'an deux mille dix sept, et le 18 décembre 2018

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune de Clermont l'Hérault.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Irène TOLLERET, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Louis-Henri ALIX, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Eric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Laure ROBERT, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Christophe MORGO, conseiller départemental du canton de MEZE,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

La Présidente propose de valider le plan d'action 2019 de valorisation du Grand Site et de l'esprit des lieux. Ce plan d'action comprend les actions de valorisation des patrimoines et de communication pour un budget total maximal de 6100 € TTC.

Actions de valorisation des patrimoines :

- transmettre des connaissances aux habitants, échanger : un programme de rencontres du patrimoine du Grand Site en lien avec les membres et les associations locales
- réaliser l'étude patrimoine dans le cadre de l'extension du périmètre
- coordonner des actions spécifiques pour les 50 ans du lac
- réaliser un chantier participatif
- mettre en place un groupe de travail pour coordonner les projets d'interprétation du site (maisons de site, itinéraire de découverte...)
- accompagner la valorisation patrimoniale du territoire notamment grâce à la création d'itinéraires de découverte (relier les lacs d'Avène et du Salagou, ...)
- participer à l'élaboration, la validation et à la mise en œuvre du projet de sauvegarde de la Dalle de La Lieude.

Actions de communication :

- En lien avec les Offices de Tourisme, actualiser les documents de communication existants : dépliant Grand Site, ... La carte du dépliant devra être revue en lien avec l'extension du périmètre, mais aussi du fait de la fin des droits à l'image du fond de carte
- élaborer un plan de communication
- mettre en place un groupe de réflexion avec les membres afin de préparer les 50 ans du lac
- assurer les relations presse, la représentation extérieure et renseigner les agendas de partenaires,
- communiquer sur le Grand Site
- réaliser des outils complémentaires (stand, kakemono...)

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Affichée le :

